

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 8 AVRIL 2010

DELIBERATION N° 10 - 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 3.04.2010

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 10

L'an deux mille dix, le jeudi 8 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Hervé Planchon

A été élu secrétaire : M. Marc Chabaud

<u>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2010</u> <u>REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 ET VOTE DU BUDGET 2010</u>

1°) Reprise des résultats de l'exercice 2009 au Budget 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'affecter aux comptes :

* 002 en recettes de fonctionnement la somme de 78 719,04 €

* 001 en recette d'investissement reporté la somme de 81 076,91 €

- tout pouvoir est donné au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

2°) Le Budget Primitif de l'exercice 2009 est approuvé à l'unanimité.

La section de fonctionnement s'équilibre à : **260 826,04 €**

La section d'investissement à : **402 200,91 €**, dont Restes à Réaliser en dépenses: 38 423,26 €

et en recettes : 46 825,86 €

Soit un budget pour l'exercice 2009 de : **663 026,95 €**

Tout pouvoir est donné au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire, Jean – Alain CAYLA,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Publication du :